

3280

SÉNAT



Paris, le 17.2.1910

Merci, chère amie, de
votre lettre: je t'achèrâi de
vous trouver demain vers
1 heure $\frac{1}{2}$ pour en causer
avec vous et en même temps
pour vous prier de m'excuser
jundi prochain.

J'ai un défiance
de famille à propos d'un
événement de famille que
je tiens à vous annoncer:
Mon fils Charles et sa fiancée
à mademoiselle Germaine Behrendt:
il a 22 ans et sa fiancée
n'en a pas 18! Le mariage
ne se fera que plus tard.
à bientôt

0828

donc à leur tour à leur
Ferdinand-Griffes